

BOUCLE DE ROUMARE

Monsieur le Président
Association de Défense des Berges
49 Chaussée du Roy
76113 Sahurs

Saint Pierre, le 29/05/2012

V/lettre du 30/04/2012

Monsieur le Président,

Le Conseil d'Administration de l'association réuni le 25 mai 2012, a pris connaissance de votre courrier du 30 avril 2012.

Les administrateurs sont parfaitement au courant de l'existence d'un projet développé par le GPMR pour convertir les chambres de dépôts de dragage en une unité de production d'énergie photovoltaïque. A ce stade, nous ne pouvons préjuger de la qualité du projet, de son intégration paysagère notamment par des plantations appropriées. Un tel projet, lorsqu'il sera abouti, passera nécessairement par toutes les étapes d'une instruction réglementaire : étude d'impact, avis des services de l'Etat, Enquête publique, avis de la Commission des Sites.....

Concernant le caractère agricole des terrains, les informations dont nous disposons actuellement laissent planer de grandes interrogations sur la pérennité de cette activité.

Enfin, pour mémoire, notre association, fondée en 1979, et agréée par les Pouvoirs Publics en 1984, a toujours œuvré dans l'intérêt général pour la protection de l'environnement ; à ce titre, elle a été le fer de lance de nombreuses actions contre l'implantation de site de dépôts de dragage, et se montre particulièrement attentive à la qualité de notre vallée de Seine.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil d'Administration
La présidente : M. Pasquis

